

vous propose une journée de formation sur le thème:

Le rôle des collectivités locales face aux enjeux du vieillissement.

**Le vendredi 9 novembre 2007
 de 9h00 à 17h30**

**à la mairie de Saint-Denis,
 salle des réceptions,
 Place Victor Hugo,
 93200 Saint-Denis.**

Métro Basilique de Saint-Denis (ligne 13).

Le droit à la formation des élu(e)s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation. Les frais de formation de l'élue-constituent **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et Citoyenneté*.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement de dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si *Formation et Citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 50%.

Le coût de cette prestation sera facturé par *Formation et Citoyenneté* sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.
 Les tarifs pour la journée de formation:

Elu(e)s et agents territoriaux des communes de :	
- moins de 1000 habitants	200 €
- de 1000 à 5000	250 €
- de 5000 à 10000	300 €
- de 10000 à 20000	400 €
- de 20000 à 30000	450 €
- de 30000 à 40000	500 €
- de 40000 à 50000	550 €
- de 50000 à 75000	600 €
- de 75000 à 100000	650 €
- plus de 100000	700 €
Conseillers Généraux et Régionaux	700 €

Les tarifs comprennent les frais de formation et le déjeuner.

Bulletin d'inscription à la journée (valant convention simplifiée de formation)

Le rôle des collectivités locales face aux enjeux du vieillissement.

organisée par *Formation et Citoyenneté*.

Le vendredi 9 novembre 2007,

à la mairie de Saint-Denis, salle des réceptions, Place Victor Hugo, 93200 Saint-Denis.

L'agrément de *Formation et Citoyenneté* pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94).

Bulletin à renvoyer par courrier
 ou par télécopie au 01 43 79 32 09

Nom : _____ Conseil régional : _____ Signature de l'élue(e) inscrit(e) à la journée : _____

Prénom : _____ Conseil général : _____

Adresse : _____ Commune de : _____ Collectivité territoriale : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Nombre d'habitants _____ Signature du responsable _____
 avec cachet :

E-mail : _____ (pour les élus communaux) : _____

Fonction élective : _____

CACHET



Le rôle des collectivités locales face aux enjeux du vieillissement.



Matinée

9h00 Accueil.

9h30 Faire face à l'augmentation de l'espérance de vie et des situations de handicap.

- La perte d'autonomie.
- L'isolement physique et psychique.
- L'état des lieux du maintien à domicile.
- Le manque de place en établissements spécialisés.
- Bilan de la prise en charge et l'accompagnement des personnes âgées au domicile.
- L'action de l'Etat et des collectivités.
- Les relations des pouvoirs publics avec les associations de maintien à domicile et le secteur marchand.
- La formation des intervenants au domicile.
- L'information des personnels territoriaux, des personnes âgées et de leur famille.

Questions - débat.

13h00 Déjeuner.

Après-midi

14h30 Exercer sa citoyenneté quand on est en perte d'autonomie.

- Participer à la vie locale.
- Milieu urbain, milieu rural, les divers modes participatifs.
- La place des personnes âgées dans la Cité. Un investissement réciproque.

Questions - débat.

15h45 L'évolution nécessaire des services à la personne.

- Le rôle de l'Etat.
- L'évolution nécessaire de l'aide à domicile. Une réflexion autour de la formation et des missions des intervenants.
- Des micros structures, plus orientées sur la solidarité et le lien entre les personnes. L'expérience des « domiciles collectifs ».
- La solidarité entre les générations.

Questions - débat.

17h00 Bilan de la journée.

17h30 Clôture.

INTERVENANTS :

Claudie Gillot Dumoutier, adjointe au Maire de Saint Denis, chargée du secteur Personnes âgées, handicap et de la Démarche quartier, **Bernard Ennuyer**, sociologue, auteur de *Repenser le maintien à domicile - Enjeux, acteurs, organisation*, et responsable de l'association « Les Amis service à domicile », et, **Rosy Pena**, responsable de la Direction des retraités de la Ville de Saint Denis.

formation
& citoyenneté

Formation et Citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris